

incontinent secouru et conforté en son besoin par messieurs les grand prieur et religieux de l'abbaye d'Ainay, où il mourut ; il fit donation verbale à cette maison pour récompense de ce service, de la somme de 250 écus d'or au soleil, de la valeur chacun de 46 sols tournois.

Rolin de Villeneuve quitta l'église après la mort de ses six frères morts presque tous à la guerre. Il fut marié deux fois, la première avec Philiberte de Marsilly, dame de la Forest, fille de Mathieu de Marsilly de la Forest, écuyer, seigneur de la Forest, des Costes, du Fay, et du Colombier ; la seconde, avec Suzanne de Cypierre.

Après la prise de Lyon par les Huguenots, vers 1562, le château de Joux fut dévasté par les hordes que commandait le baron des Adrets ; le village renfermé dans l'enceinte de ses remparts avait été incendié avant cette époque ; ce manoir avait six tours et était considéré comme château-fort.

Georges de Villeneuve, fils de Rolin de Villeneuve et de Philiberte de Marsilly de la Forest fut baron de Joux après son père et seigneur de la Noyrie, Saily et Salornay-sur-Guye ; il épousa Charlotte de Champier, fille unique et héritière de Jacques de Champier, baron de la Bâtie, en Dombes, seigneur de Langes, Argil, Montceau, Corcelle, Chaneins, etc., chevalier de l'ordre de Saint-Michel, bailli de Bresse et gouverneur de Dombes, et de Françoise de Langes, laquelle lui apporta toutes les seigneuries de sa maison. Georges de Villeneuve était chevalier de l'ordre de Saint-Michel, bailli de Beaujolais et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi.

Le 13 juin 1584, noble Antoine de la Rossel, écuyer, seigneur dudit lieu et de la Noyrie, demeurant à Trévoux, tant en son nom que pour celui de demoiselle Maurice de la Noyrie, sa femme, vendit à haut et puissant seigneur